

RESISTANCE SOCIALE

1

La République sera
sociale ou ne sera pas !

Numéro 47

AVRIL 2007

Le mot de la Présidente

IL FAUT VOTER ROYAL !

Les dés sont donc jetés. Nous aurons bien un duel Royal/Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises : RESISTANCE SOCIALE ne saurait appeler à soutenir le candidat de la droite et même de la droite extrême, compte tenu des positions très claires qu'il a prises dans le domaine social : suppression du droit de grève, remise en cause de la sécurité sociale, mise en place d'une médecine à deux vitesses, remise en cause du contrat de travail avec la généralisation du contrat de travail précaire ...

Il serait criminel, pour la France, pour son peuple, de jouer la politique du pire, comme l'ont fait certains Trotskyistes ou certains sociaux-libéraux qui ont parié sur l'échec de la candidate du PS. Sarkozy est dangereux. C'est un atlantiste, un communautariste, un ultra-libéral. S'il était élu, ce pourrait être la fin de la France que nous aimons et de la Gauche que nous voulons.

Bref, tout nous conduit à appeler à voter contre Nicolas Sarkozy.

Mais nous entendons aller plus loin et appeler clairement à voter pour Ségolène Royal le 6 mai.

Ce choix est conscient. Nous ne sous-estimons pas l'écart qu'il peut y avoir entre les promesses d'aujourd'hui et les réalisations de demain. Mais nous pensons, en même temps, que l'élection de Ségolène Royal, dans un contexte de forte mobilisation de l'électorat, comme l'a montrée la participation exceptionnelle lors de ce premier tour, peut amener à remettre en cause la politique menée, y compris par le PS, depuis plus de vingt ans en matière économique et sociale, où les salariés ont perdu bataille après bataille contre le patronat et les puissances du capital.

Certes, demain, les salariés devront se battre encore, comme leurs aînés l'ont fait, pour faire avancer les conquêtes sociales, car rien n'est jamais acquis hors des rapports de force.

Mais il faut parfois savoir faire des paris sur l'avenir. Nous pensons que les engagements pris par Ségolène Royal dans les domaines économiques et sociaux sont de nature, s'ils étaient tenus, à rééquilibrer, au moins en partie, la donne au profit des salariés. Et nous avons pris note du fait qu'elle s'est engagée, en matière européenne, à ne pas passer par dessus le vote des Français de juin 2005.

Surtout, nous pensons que son élection pourrait bouleverser la donne politique à Gauche, introduire un nouveau souffle et ouvrir à la Gauche une chance de se reconstruire vraiment.

Tout doit donc être fait pour que Ségolène Royal soit, demain, la présidente de la France. Si elle y parvient, nous aurons à participer à l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire de la France et de notre peuple.

Marinette BACHE



SOMMAIRE

Défendons la langue française
(Page 2)

TVA sociale
(Pages 3 à 4)

Les bras m'en tombent !
(Page 4)

Accès aux soins : des
inégalités sociales et
territoriales criantes
(Pages 5 à 6)

Pétition : pour un service
public de la Poste au service
des usagers
(Page 7)

Quand la BCE se mêle du
pouvoir d'achat des salariés
(Page 8)



FRANCOPHONIE

Défendons la langue française contre la langue, la pensée, la politique et l'économie uniques !

Manifeste à l'initiative de Georges HAGE et Georges GASTAUD, membres du PCFR

Si incroyable que cela paraisse, la langue de Molière et de Racine, de Descartes et de Pascal, de Diderot et de Rousseau, de V. Hugo et de Rimbaud, de Proust et d'Aragon, de Jeanne d'Arc et de Louise Michel, de Prévert et de Brassens, de Lavoisier et de Langevin, de Piaget et de Lacan, d'Aimé Césaire et de Mouloud Feraoun, la langue dans laquelle furent écrits le *Discours de la méthode* et la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*, la langue native de la *Marseillaise* et de *L'Internationale*, la langue française est en danger.

Non seulement elle est de plus en plus privée des moyens nécessaires à son rayonnement international, mais elle est *assiégée* en France, en Europe et dans nombre de pays francophones par des groupes politiques, économiques et idéologiques liés au grand patronat; c'est que ainsi le Baron Seillière, l'ex-patron du MEDEF devenu président de l'UNICE (le syndicat patronal européen) a fait officiellement part à Bruxelles de sa décision de promouvoir l'anglais comme l'unique « *langue des affaires et de l'entreprise* » ; relayant ce choix patronal, des forces puissantes, qui ont la haute main sur la direction de l'UE, s'acharnent à faire de l'anglais la langue officielle unique de l'Europe des 30. En France même, certains états-majors du *CAC 40* communiquent en anglais à l'*interne*... et s'efforcent même d'imposer le « tout anglais » à l'ensemble de leur personnel !

Le français est menacé par l'industrie américaine de la chanson et du spectacle qui impose ses normes unilingues jusque dans les titres jamais traduits des films *made in Hollywood* avec l'objectif d'unifier linguistiquement le marché mondial de la culture et d'en éliminer les productions non anglophones.

Le français est menacé par une bonne partie de la « France d'en haut », qui répudie la nation républicaine, déchire son « modèle social » et vomit tout ce qui évoque les luttes passées et présentes pour une *République sociale, laïque et démocratique*. Fascinée par ce que le monde anglo-saxon a de pire, cette « élite » méprise son peuple, coupable de garder au cœur l'héritage des Lumières et de la Révolution, de la Commune et du Front populaire, de la Résistance et de Mai 68 ; en adoration devant l'Europe supranationale et la mondialisation néo-libérale, ladite

« élite » veut anéantir tout ce qui, de la langue nationale à l'histoire commune, permet aux travailleurs et aux citoyens de s'unir pour résister au néolibéralisme prédateur.

Le français est menacé par un Conseil constitutionnel qui autorise les transnationales à submerger le marché français de produits dont l'emballage et le mode d'emploi sont exclusivement rédigés en anglais.

Le français est menacé par un Conseil Supérieur de l'Audiovisuel complaisant, qui laisse les chaînes publiques et privées ignorer la création française et internationale non anglophone tout en multipliant les publicités en anglais destinées à la jeunesse.

Le français est menacé par la direction de l'Education nationale qui réduit les horaires de français, marginalise les langues anciennes et régionales et qui impose de fait l'anglais utilitaire comme unique langue étrangère première.

Le français est menacé par le snobisme de ceux qui cherchent à se placer au-dessus de leur peuple en faisant parade de ce qu'ils croient être de l'anglais et qui n'est en fait que du *globish* ou pire, du *franglais*, ce sabir qui ridiculise ceux qui l'emploient auprès des vrais anglophones. Le français est menacé par l'aliénation de nombreux consommateurs qui n'écoutent que de la chanson anglo-saxonne et ignorent tout ce qui se crée dans les parties non anglophones du monde.

Le français est menacé par des mouvements séparatistes qui prennent prétexte de la défense des langues régionales (lesquelles peuvent jouer un rôle, à côté du français, pour résister à l'uniformisation culturelle) pour promouvoir « l'Europe des régions » au détriment de la *République une et indivisible*.

Cette menace n'est pas seulement linguistique : elle est idéologique et politique puisqu'elle sape ces valeurs progressistes que sont la *souveraineté des peuples, la liberté de pensée, la pluralité des cultures, l'attachement au progrès social, la coopération pacifique entre peuples égaux* : ainsi, laisser assassiner le français, et avec lui la littérature, le théâtre, la philosophie, la chanson, le cinéma et la science d'expression française, c'est capituler devant l'idéologie insidieusement

totalitaire de la mondialisation néo-libérale qui règne encore plus « naturellement » quand elle est portée « spontanément » par la prétendue « langue de l'avenir ».

Quand demain tous les jeunes Français ne baragouineront plus que le *basic english* à l'entreprise, quand ils ne répondront plus dans nos rues qu'en *globish* aux étrangers européens (auxquels on n'enseignera plus dans leurs pays que cet idiome en guise de langue étrangère), le français sera réduit au rôle de *langue domestique* ; l'heure aura sonné de son extinction ou de sa *momification* sous la forme d'une langue morte, dite « de culture », réservée à cette même « élite »... qui l'aura assassinée ! *Que restera-t-il alors de la France et de l'idéal républicain qui l'inspire depuis deux siècles ?* Quelle déchéance, quelles humiliations subira alors, cette majorité de Français et d'immigrés qui continueront à parler français en France, soit par choix, soit parce que leur situation sociale les exclura de tout accès au nouveau code mondialisé de la domination ?

Mais ce n'est pas seulement pour défendre le peuple de France et la francophonie, gravement menacée en Wallonie, en Suisse romande, au Québec, etc., qu'il faut que se développe un mouvement populaire de défense du français. Si le français, l'une des langues les plus « reconnues » au monde, est attaqué en France même, quelle autre langue n'est-elle pas en péril de mort, notamment dans le tiers-monde ? A travers le français, c'est le droit à la différence culturelle, politique et idéologique que met en cause mondialement une entreprise totalitaire qui menace l'humanité d'un appauvrissement sans précédent. D'ailleurs, la *langue* anglaise et ses prolongements américains périraient à leur tour si le français finissait par sombrer ; car le *globish* est moins une *langue*, porteuse d'histoire, de poésie, de sentiments, de pensée, d'expérience humaine en un mot, qu'un *code commercial idéologiquement chargé* dont le rôle insidieux est de normaliser le marché des idées. C'est pourquoi nous appelons notre peuple et sa jeunesse à la *résistance linguistique*.

Pour soutenir ce manifeste écrire à G. Gastaud, 10 rue Grignard, 62300 Lens, ou adresser un mail à gastaudcrovisier2@wanadoo.fr

PLACE AU DEBAT

TVA sociale : la proposition de Nicolas Sarkozy conduit tout droit à un système de soins à l'américaine

Par Jean-Claude CHAILLEY

Nicolas Sarkozy : "Le système de la TVA sociale consiste à bouger une partie des cotisations sur le travail pour les mettre sur la consommation"

1) Un nouveau transfert de cotisations sociales vers les profits

Les exonérations de cotisations sociales employeurs représentent officiellement 24 Milliards d'euros par an. Nicolas Sarkozy en propose de nouvelles.

Remarque : ces exonérations sont une des sources majeures du « trou » de la Sécurité Sociale, du déficit et de la dette de l'Etat que Nicolas Sarkozy prétend vouloir réduire ...en l'augmentant !

2) Une baisse de pouvoir d'achat

Les cotisations sociales seraient transférées sur la TVA. Depuis des années, les entreprises ont montré qu'il ne faut guère espérer qu'elles réduisent leurs marges : au contraire, elles essaient d'atteindre le taux ahurissant de 15 % de profit sur le chiffre d'affaires. Donc l'augmentation de la TVA sera répercutée sur les prix, diminuant le pouvoir d'achat des familles. La commission des Finances du Sénat propose depuis des années le transfert d'1 point de PIB (17 milliards), ce qui se traduirait par une hausse de la TVA de 4 points !

3) Freinage de la croissance

Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, diminuer le pouvoir d'achat freinera la croissance. En Allemagne, l'augmentation de la TVA a entraîné une baisse des ventes de l'industrie automobile.

4) Les cotisations sociales ne sont pas une « charge ». Elles sont une partie du salaire, socialisée, au lieu d'être versée immédiatement

Le salaire comporte deux parties : celle qu'on reçoit chaque mois sous forme de rémunération et les cotisations sociales (part patronale et part salariale). Ces cotisations sociales au lieu d'être versées immédiatement alimentent les caisses de la Sécurité Sociale.

La plupart des Confédérations syndicales parlent de salaire différé ou salaire socialisé pour bien marquer qu'il s'agit d'une partie du salaire.

5) En conséquence, transférer tout ou partie des cotisations sociales sur la TVA ou toute forme de fiscalité (CSG...) revient à baisser les salaires

On comprend que la droite, le MEDEF, soient à l'initiative de ce projet.

6) Le prétexte : le coût du travail freinerait les créations d'emploi, favoriserait les délocalisations

C'est le prétexte classique du MEDEF.

Depuis 20 ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 10 points, soit 170 milliards en 2006. Le résultat c'est une croissance faible. Le chômage, le nombre de précaires, de RMIstes, de SDF, grimpe année après année. Les délocalisations se multiplient, entraînant le déficit du commerce extérieur.

D'ailleurs, un rapport de Bercy de mai 2006 exprimait ses doutes quant à l'effet sur l'emploi de la TVA sociale. La Cour des comptes doute aussi de l'efficacité des aides aux entreprises.

7) Remarque : l'emploi est-il un objectif des entreprises ?

Non. En plus de 30 ans de carrière dans des multinationales, je n'ai **jamais** vu un objectif de création d'emploi. Les seuls objectifs sont le développement du chiffre d'affaires et surtout du profit. C'est d'ailleurs ce qu'on apprend en Business School. Il n'y a que dans les médias qu'on « justifie » tout et n'importe quoi par « c'est pour l'emploi ».

8) Autre prétexte : la TVA sociale freinerait les importations

L'accroissement de la TVA agirait comme un droit de douane. Mais si on veut des droits de douane, ce qui serait parfaitement justifié notamment vis-à-vis des pays à dumping social, il suffit d'instaurer un tarif extérieur commun.

Si on veut que davantage de biens soient produits en France, il faudrait commencer par arrêter de fermer les entreprises, de délocaliser ...Il faudrait aussi que la BCE cesse sa politique d'euro fort.

PLACE AU DEBAT

(suite de la page 3)

9) Le terme « TVA sociale » vise à tromper les citoyens

Les ressources des taxes et impôts entrent dans le Budget de l'Etat. Il n'y a pas de TVA « enseignement », de TVA « défense », de TVA « environnementale »... Il n'y a pas davantage de TVA « sociale ». MM Sarkozy, Bayrou...utilisent le terme « social » pour tromper l'opinion publique.

10) La Sécurité Sociale, pilier de notre modèle social, fonctionne à l'inverse des assurances privées

Ce n'est pas un hasard si la Sécurité Sociale est issue du programme du CNR (Conseil national de la Résistance) en 1945. Elle est redistributive : contrairement aux assurances privées ceux qui gagnent plus cotisent plus. Par son caractère

12) L'objectif de la TVA sociale ou d'autres variantes : aller vers les assurances privées, selon le modèle américain

Diminuer les ressources de la sécurité Sociale, augmenter les franchises – autre proposition complémentaire de M Sarkozy - prépare à une protection sociale à l'américaine : assurance privée pour ceux qui peuvent payer, filet de sécurité ou rien du tout pour les autres.

13) La proposition de réforme Sarkozy / Bayrou s'inscrit dans la mondialisation libérale, la soumission au « tout marché » de Bruxelles alors qu'il faudrait réorienter l'Union européenne

Le dernier Conseil européen en mars « invite les états membres et les institutions de l'UE à agir en vue » : «...de renforcer le marché intérieur et la

mutualisé, elle assure à peu près l'égalité de soins de tous.

Elle est hors du champ spéculatif : l'argent des cotisations sert exclusivement à soigner.

C'est pour ça que le coût de gestion de notre SS est infiniment plus bas que celui des assurances privées qui paient des dépenses de pub, versent 10 ou 15 % de profit aux actionnaires...

11) La TVA sociale remet en cause les fondements de la Sécurité Sociale

Tous les tenants de cette réforme ou d'autres du même genre insistent sur la nécessité concomitante de faire des économies. Les fonds récoltés par la TVA sociale ne seraient pas affectés en totalité à la SS.

compétitivité ...» «...de poursuivre la réforme des régimes de retraite et des **systèmes de soins de santé** en réduisant la dette publique...». **La privatisation de la SS est annoncée.**

Il y a eu unanimité des 27 chefs d'Etat pour soutenir ces orientations. M Sarkozy, n'a exprimé aucun désaccord.

14) Pour Nicolas Sarkozy, la TVA sociale devrait être effective dès 2008

Il faut empêcher la mise en œuvre de cette réforme. Les citoyens qui sont très majoritairement attachés à la Sécurité Sociale doivent se préparer à la défendre.

LES BRAS M'EN TOMBENT

Gonflé, Louis GALLOIS, le PDG d'EADS, qui déclare que son entreprise n'a pas besoin que les Etats français et allemand se mêlent de l'avenir d'EADS !

C'est vrai ça ! Pourquoi l'Etat français se préoccuperait-il d'un des fleurons de l'économie nationale dans

lequel il a investi quelques milliards... où travaillent quelques milliers de salariés... dont dépendent quelques centaines de sous-traitants ?

De quoi se mêlerait la France, si elle défendait son industrie aéronautique, comme - entre parenthèses - le fait l'Allemagne ? De ce qui la

regarde, Monsieur GALLOIS ! Au moins autant que les primes de départ de votre prédécesseur, Monsieur FORGEARD. On ne peut servir deux maîtres à la fois : l'Etat ou les actionnaires, et certes, ils n'ont pas les mêmes intérêts !

PLACE AU DEBAT

Accès aux soins : des inégalités sociales et territoriales criantes

Par Ladislas POLSKI

Le grand défi pour la gauche, dans tous domaines, c'est celui de la réduction des inégalités.

C'est particulièrement vrai dans le domaine de la santé. Ces inégalités d'accès aux soins sont à la fois sociales et géographiques.

Un chiffre illustre de façon particulièrement crue la persistance d'inégalités sociales qui nous paraissent pourtant anachroniques : ce chiffre, c'est celui de la différence d'espérance de vie entre un homme ouvrier et un cadre supérieur, qui s'élève, aujourd'hui encore, à 7 ans. Les causes sont sans doute à rechercher du côté de la prévention, de l'éducation à la santé, des conditions de travail.

Inégalités dans l'accès à la prévention bien sûr, puisque les enquêtes montrent que plus le niveau d'études s'élève, plus le recours à la prévention est important. Inégalités dans les conditions de travail évidemment, et là encore, un chiffre est instructif : la surmortalité des hommes qui exercent un travail manuel est de 71% en France (drees). Plusieurs études mettent également en évidence le renoncement aux soins pour raisons financières qui, même s'il a beaucoup diminué depuis la mise en place de la Couverture Maladie Universelle, semble concerner de 11 à 14% de l'ensemble des Français, et jusqu'à 30% des chômeurs.

Les inégalités d'accès aux soins sont également territoriales.

Pour évoquer que la médecine libérale, la densité médicale peut atteindre le chiffre d'un médecin généraliste pour 35 habitants dans certaines villes de la région PACA et certains arrondissements de Paris, alors que dans les zones rurales, on ne compte souvent qu'un médecin généraliste pour 800 habitants (irdes 2006). Les plus fortes disparités territoriales entre régions semblent séparer la région Nord Pas de Calais de la région PACA. Quant aux départements, si l'on s'intéresse par exemple à celui de l'Aube, il se situe dans le dernier tiers par rapport à l'ensemble des départements français, en termes de nombre de médecins, de nombre de lits d'hôpitaux, et de nombre de lits pour 100000 habitants. L'Aube figure donc parmi les parents pauvres de la densité d'offre de soins.

La politique du gouvernement actuel : installer une médecine à plusieurs vitesses

Ces dernières années, la droite au pouvoir a mené une politique de santé qui n'a pu qu'aggraver les inégalités d'accès aux soins.

En effet, elle a multiplié les atteintes au principe de base de notre système de santé et de protection sociale : celui de la solidarité, qui veut que chacun cotise selon ses possibilités et bénéficie de soins selon ses besoins. Dictées par une idéologie libérale, plusieurs mesures ont été prises qui tendent à augmenter la participation individuelle du patient au financement des soins : forfait de un euro par acte, augmentation du forfait journalier hospitalier, forfait de 18 euros pour tout acte d'un montant supérieur à 91 euros. Il faut également souligner l'introduction de nouveaux dépassements d'honoraires non remboursables dans le cadre de la réforme dite du médecin traitant, qui permet aux plus favorisés de court-circuiter le parcours de soins en payant davantage. Cette réforme, outre qu'elle n'a pas atteint ses objectifs de réduction de dépenses de santé, a

semé une telle confusion qu'il est aujourd'hui extrêmement difficile pour les patients de savoir comment ils seront remboursés lorsqu'ils se rendent chez un médecin.

Toutes ces mesures installent progressivement une médecine à plusieurs vitesses.

Le projet de Sarkozy : prolonger cette logique en la durcissant

Le candidat de l'UMP souhaite prolonger cette logique en la durcissant. Alors que, dans de nombreux territoires, les patients peinent à trouver des médecins qui ne demandent pas de dépassements d'honoraires, Sarkozy propose de développer des espaces de « liberté tarifaire ». Or, les patients, eux, ne sont pas libres d'être malades ou en bonne santé. Cette « liberté tarifaire » a donc de grands risques de réduire les patients à être pris en otages. De la même façon, alors que, comme on l'a vu, la participation individuelle des patients au paiement des soins ne cesse d'augmenter, Sarkozy prône l'instauration de franchises annuelles pour le remboursement des soins. C'est à coup sûr le meilleur moyen pour dissuader de tout recours aux soins les plus défavorisés.

Pour la gauche une grande responsabilité

Face à cette situation, la gauche doit donc être à la hauteur de ses responsabilités. Elle se doit de garantir le caractère solidaire de notre système, et de renforcer son efficacité.

La priorité doit être donnée au développement de la PREVENTION qui est indispensable pour que notre système de santé ne soit pas uniquement un système de soins.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de faciliter l'accès des jeunes aux soins en créant une carte santé jeunes donnant droit par exemple à une consultation gratuite par semestre, comme l'a proposé Ségolène Royal. C'est aussi pourquoi il faut renforcer considérablement la médecine scolaire et la médecine du travail. C'est encore pour cela qu'il faut développer les moyens pour l'éducation à la santé.

Une autre priorité est la nécessité de mieux COORDONNER l'ensemble du système de soins.

Comme le dit très justement Ségolène Royal, il faut redonner un sens au parcours de soins, que la droite a rendu confus et inégalitaire. Les dispensaires de nouvelle génération que Ségolène Royal a appelé à créer ont pour but de permettre la collaboration des professionnels de santé entre eux au sein d'une même structure dans le souci d'une prise en charge pluridisciplinaire des patients. Ces maisons de santé pourront ainsi constituer l'un des maillons d'une chaîne qui les reliera à la médecine ambulatoire classique et aux établissements hospitaliers. Dans un tel réseau de soins, le Dossier Médical Personnel aura toute sa place, mais il devra être repensé puisque la droite en a fait pour l'instant une occasion manquée.

PLACE AU DEBAT

(suite de la page 5)

Parmi les responsabilités que doit assumer la gauche, figure la lutte contre les inégalités d'accès aux soins

Il faudra bien sûr garantir l'accès aux soins pour tous, et notamment pour les bénéficiaires de la CMU en sanctionnant les refus de soins dont ils sont victimes comme l'ont montré des études récentes. Les dispensaires que Ségolène Royal propose de créer visent à répondre à la nécessité de garantir un accès aux soins pour tous, notamment dans les territoires délaissés, que ces territoires soient ruraux ou urbains. Des mesures incitatives ambitieuses devront permettre l'installation des professionnels de santé dans ces mêmes territoires.

Médecine générale : un pilier fondamental de notre système de santé

Cette question est particulièrement importante puisque la médecine de premier recours constitue, avec l'hôpital public, l'un des deux piliers fondamentaux du système de santé.

Ce rôle fondamental de santé publique implique la nécessité de mener une véritable politique de la médecine générale qui touche à tous ses aspects et particulièrement à la formation, aux modalités d'installation et d'exercice professionnel, aux missions du médecin généraliste, aux modes de rémunération, à la formation médicale continue. La question de la formation initiale des médecins conduit notamment à repenser les *numerus clausus* qui doivent être desserrés afin de préparer une meilleure démographie médicale.

Par ailleurs, il convient de fixer prioritairement les besoins de formation des médecins en fonction des besoins sanitaires du pays, et non en fonction des seuls besoins de l'hôpital et de ses filières de formation.

Il convient de promouvoir une revalorisation de la médecine générale que la réforme du concours de l'internat devenu Examen Classant national n'a pas permis, malgré le statut de spécialité théoriquement accordé à la médecine générale.

Concernant la question de l'installation des médecins, il est nécessaire de préciser les droits et les devoirs des médecins vis-à-vis de la collectivité nationale et de définir des incitations positives à l'installation pour mieux couvrir les zones sous-médicalisées.

Il convient aussi d'entreprendre un débat sur la redéfinition des missions du médecin généraliste, qui prenne en compte notamment sa participation à la permanence de soins, et ses fonctions sociales.

Les différents modes d'exercice devront être pensés, à la lumière notamment de la création des nouveaux dispensaires que nous avons évoqués.

Dès lors, la question de la rémunération devra être abordée avec l'idée que le paiement à l'acte peut être complété par une rémunération de type forfaitaire, au titre de la participation à des actions de prévention ou de santé publique.

La question de la formation médicale continue doit également faire partie de la réflexion globale sur la médecine générale : il faut garantir une formation médicale continue indépendante de l'industrie

pharmaceutique, et réfléchir à la mise en place de référentiels de bonnes pratiques pour les professionnels de santé.

Enfin, la réflexion sur la mise en place du dossier médical personnel, et celle qui porte sur la politique du médicament doivent associer les médecins généralistes.

La santé, une question éminemment politique.

Alors, si la santé mérite mieux que d'être prise en otage par l'attitude clientéliste que la droite a souvent utilisé, il nous faut rappeler la dimension éminemment politique de la santé.

En effet, la réflexion sur les questions de santé nous renvoie au choix entre deux projets de société.

A droite, l'idéologie libérale dominante tend à laisser aux individus seuls la charge de se prémunir contre la maladie et les frais qu'elle occasionne, au risque que les moins favorisés ne puissent accéder à des soins de qualité.

Pour nous en revanche, à gauche, la notion du financement solidaire de la santé est fondamentale, comme est fondamentale l'idée que la santé n'est pas une charge, mais doit être au contraire considérée comme un atout économique. L'investissement dans la prévention, la recherche, l'environnement sont ainsi autant d'atouts pour une économie au service du bien être des citoyens.

Articuler les principes aux préoccupations quotidiennes des citoyens.

Pour finir, je voulais aborder une question qui s'est invitée dans la campagne présidentielle, et qui semble ne pas avoir de rapport direct avec le thème qui nous réunit ce soir ; c'est la question de l'identité nationale. Alors que Nicolas Sarkozy se livre à un amalgame dangereux entre l'identité nationale et l'immigration, nous savons, nous que notre identité nationale n'a rien à voir avec nos origines. Notre identité nationale, elle repose sur la conscience que nous avons de partager un destin commun, autour de l'adhésion à des valeurs communes.

Ces valeurs communes, elles s'appuient sur des moments historiques symboliques et fédérateurs : la Révolution française, la Résistance, la Libération.

Le système de santé et le modèle social que nous nous sommes donnés, ils sont issus du programme du Conseil national de la résistance, et des acquis sociaux de la Libération.

Voilà pourquoi, ils constituent eux aussi, d'une certaine façon, une partie de notre identité nationale, comme est constitutif de notre identité nationale le principe d'égalité. C'est la spécificité de la nation républicaine, elle ne renvoie à aucune appartenance religieuse, ethnique ou même territoriale : elle est politique.

Ces grands principes, il convient cependant de les décliner au quotidien et, on l'a vu, le domaine de la santé a particulièrement besoin de cette articulation entre des principes et des réalités pratiques.

COUP DE GUEULE

QUAND LA BCE SE MELE DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES

Par Pierre-Yves LAOT

Depuis la création de la Banque Centrale Européenne (BCE) de Francfort, les membres de ce cartel libéral n'ont eu de cesse, au nom d'une lutte contre une prétendue inflation, de renchérir l'euro face au dollar et au yen.

Résultat : le coût des matières premières achetées par l'Europe et par la France en particulier n'a cessé de se renchérir, celles-ci étant payées pour la plupart en dollars, ce qui pénalise bien sûr fortement nos entreprises.

De surcroît, la BCE continue d'augmenter son taux directeur dans le but affiché d'attirer les investisseurs (et les spéculateurs). Cette politique a jusqu'à présent eu pour seul effet de freiner la croissance en Europe, nos entreprises ayant de plus en plus de mal à recourir au crédit dont elles auraient besoin.

Mais, comme si ce n'était pas suffisant, voilà maintenant que les banquiers de Francfort veulent se mêler directement de la politique sociale appliquée dans les pays de l'UE. Nos banquiers se sont en effet récemment déclarés opposés à une augmentation des salaires en Allemagne, au motif qu'elle favoriserait l'inflation.

En réalité, ce qui gêne nos banquiers, c'est que l'augmentation des salaires aura pour effet de diminuer la part des actionnaires au profit de celle des salariés.

Est-ce si scandaleux alors que depuis 20 ans la part du capital n'a cessé d'augmenter au détriment de celle du travail dans le produit intérieur brut européen, autrement dit dans la production des richesses ?

Le rôle d'une banque centrale ne devrait-il pas être de favoriser la croissance et donc l'emploi, de faire en sorte que les richesses soient plus équitablement réparties, d'être au service des peuples et non à ceux d'une poignée de nantis ?

C'est à coup sûr une mission trop difficile pour Messieurs Trichet et consorts, qui défendent bec et ongles leur indépendance pour éviter d'avoir à rendre des comptes.

Quand un salarié n'est pas capable de faire correctement son travail, l'entreprise qui l'emploie n'hésite pas à le licencier. Et si on appliquait la même règle à l'égard des dirigeants de la BCE ?

Vous aussi refusez la résignation, adhérez à Résistance Sociale !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 57 BD DE MENILMONTANT 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)